

Département du Val d'Oise - Arrondissement de Sarcelles
SIECCAO

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du mardi 26 septembre 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
32	20	21

Vote
A l'unanimité
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
 en Sous-Préfecture de Sarcelles
 Le :
 Et

Publication ou notification du :

L'an 2023, le 26 septembre à 18h00, le Comité Syndical du S.I.E.C.C.A.O. s'est réuni à la Mairie de Mortefontaine, sous la présidence de Monsieur Claude KRIEQUER, Président du SIECCAO, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués le 19/09/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège du SIECCAO le 19/09/2023.

Présents : M. KRIEQUER Claude, Président du SIECCAO, M. KUDLA Dominique, M. SABATIER Alain, M. DUPONT Bernard, M. DUPUIS Christophe, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. VINCENT Patrick, M. THERRY Eric, M. MANSOUX Michel, M. FABRE Jacques, M. FALLOT Frédéric, M. BUISSON Jean-Michel, M. GAY Jean-Paul, M. BOUAFIA M'hamed, M. BOCQUET Jean-Charles, M. DREVILLE Gérard, M. GUEDON Eric, M. DAUER Ivan, M. DULMET Yves, M. BRICHE Etienne

Suppléants : M. DULMET Yves (de M. FONTAINE Pascal), M. BRICHE Etienne (de M. SOLER Patrick)

Suppléant ne prenant pas part aux votes : M. WROBLEWSKI Didier

Excusé ayant donné procuration : M. NIRO Eric à M. MANSOUX Michel

Excusés : M. FONTAINE Pascal, M. GAUBOUR Jacques, M. WHYTE Julien, M. VARON Bernard, Mme BOCOBZA Sylvie, M. BOUFFLET Pierre

Absents : M. SOLER Patrick, Mme LAURENT Catherine, M. RIFFIER Gilles, M. DUFLOS Jérémy, M. DELECLUSE Thibault, Mme ODELIN. Annick, M. PINSON François

Invités : Mme MULLER Sabine, M. SAKAYAN Marc, M. MICHEL Vincent, M. D'ALBOY Géraud

A été nommé secrétaire : M. MANSOUX Michel

D1-09-2023

ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX RELATIF AU RENOUELEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE DU COLOMBIER A SURVILLIERS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1414-1 et suivants ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu l'accord cadre mono-attributaire conclu avec le groupement BARRIQUAND – SOGEA – SAUR conclu le 7 avril 2021 ;

Considérant que le SIECCAO a lancé, sur le fondement de l'accord-cadre susvisé, une consultation portant sur l'attribution au groupement BARRIQUAND – SOGEA – SAUR d'un marché portant sur le renouvellement du réseau d'eau potable du COLOMBIER à SURVILLIERS ;

EXPOSE

Par une délibération n°D9-03-2021, le Comité Syndical du SIECCAO a autorisé le Président du SIECCAO à conclure un accord-cadre de travaux divers sur le réseau d'eau potable sur le territoire du SIECCAO.

L'accord-cadre est mono-attributaire et les prestations seront passées par l'intermédiaire de marchés susvisés. Il est décomposé en 2 lots :

Accusé de réception en préfecture
 095-200092054-20230926-D1-09-2023-DE
 Date de télétransmission : 04/10/2023
 Date de dépôt en préfecture : 04/10/2023

- Lot 1 : secteur ouest (Asnières-sur-Oise, Chaumontel, Luzarches, Noisy-sur-Oise, Seugy, et Viarmes) ;
- Lot 2 : secteur est (La Chapelle-en-Serval, Saint-Witz, Orry-la-Ville, Mortefontaine, Coye-la-Forêt, Plailly, Pontarmé, Survilliers, Thiers-sur-Thève, Villeron).

Le lot n°2 de cet accord-cadre a été attribué au groupement BARRIQUAND, SOGEA et SAUR et conclu le 7 avril 2021.

Le réseau d'eau potable du COLOMBIER à SURVILLIERS connaît de nombreuses fuites, et doit être renouvelé.

Le SIECCAO a donc décidé de procéder au renouvellement de ce réseau. Une consultation a donc été lancée sur le fondement de l'accord-cadre susvisé, et le marché subséquent sera attribué au groupement BARRIQUAND, SOGEA et SAUR sur la base des prix proposés par le groupement lors de l'accord-cadre.

Les caractéristiques du marché subséquent à conclure seront les suivantes :

- Le marché subséquent porte sur le renouvellement de 1 582 ml de canalisation d'un diamètre nominal de Ø 125mm à Ø 60mm et 37 branchements collectifs ;
- L'estimation du montant du marché est de 678 367,11 € HT ;
- Le démarrage prévisionnel des travaux est fixé en novembre 2023 pour une durée prévisionnelle de 6 mois ;

Une subvention d'un montant égal à 40% du montant de l'opération pourra être demandée auprès du Département du Val d'Oise.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **AUTORISE** le lancement de la consultation nécessaire à la conclusion d'un marché de travaux portant sur le renouvellement du réseau d'eau potable du Colombier à Survilliers sur le fondement de l'accord-cadre conclu le 7 avril 2021 entre le SIECCAO et le groupement BARRIQUAND - SOGEA - SAUR ;
- **PREND ACTE** des caractéristiques suivantes du marché :
 - Le marché subséquent porte sur le renouvellement de 1 582 ml de canalisation d'un diamètre nominal de Ø 125mm à Ø 60mm et 37 branchements collectifs ;
 - L'estimation du montant du marché est de 678 367,11 € HT ;
 - Les travaux débuteront en novembre 2023 pour une durée prévisionnelle de 6 mois ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à demander au Département du Val d'Oise de subventionner le projet ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché subséquent correspondant ainsi que tous les documents y afférents ;
- **PRECISE** que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget du Syndicat.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme : le 29/09/2023

Monsieur Claude KRIEGUER, Président du SIECCAO



S.I.E.C.C.A.O.
Syndicat d'eau potable
Village d'entreprises Morantin
Chemin de Coye
95270 CHAUMONTEL

Monsieur Michel MORANTIN, Président de séance



Accusé de réception en préfecture
095-200092054-20230926-D1-09-2023-DE
Date de télétransmission : 04/10/2023
Date de réception préfecture : 04/10/2023